

Règlement DUATHLON

Article 1 : Description

Compétition par équipe de 2 joueurs mélangeant tennis de table et pétanque avec une jauge contenu à 40 quipes

Article 2 : Déroulement d'un tour

1 tour comprend une rencontre :

- Un match de tennis de table en 3 sets gagnants de 11 points avec 2 points d'écart
- Une mène de pétanque en 13 points

Article 3 : Points pour le classement

Une victoire rapporte 3 points et une défaite rapporte 1 point.

De ce fait, un tour peut rapporter 6 points (2 victoires), 4 points (1 victoire + 1 défaite), ou 2 points (2 défaites).

Article 4 : Organisation des matchs

Un tirage au sort intégral opéré au premier tour permettra de réaliser un 1^{er} classement.

Les tours suivants se détermineront par tirage au sort orienté selon le nombre de points des équipes durant les tours précédents.

Article 5 : Conditions de participations

Tous les âges peuvent participer

La compétition est ouverte à tous.

Date limite d'inscription le 27 Juillet 2022 inclus, inscription sur le site uniquement :

Article 6 : Tarifs

12 euros par équipe

Article 7 : Horaires et nombre de rencontres

Les rencontres commencent à 9h00 et se terminent entre 18h et 19h.

Il y aura au minimum 4 tours donc 4 matchs de tennis de table et 4 matchs de pétanque pour tous les participants.

Article 8 : Droits à l'image

Chaque participant autorise les organisateurs à utiliser les images (fixes ou mobiles) sur lesquelles, ils pourraient apparaître, prises au cours de cette manifestation, pour la promotion de l'épreuve dans le cadre des supports réalisés par les organisateurs ou leurs partenaires.

ASC Maisonnisses

Juillet 2022